

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . . . Fr. 14.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50  
 Etranger . . . . . Fr. 22.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-  
 Chèques post. Il c 58  
 Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

# Le Confédéré

Organe du  
**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

**ANNONCES :**  
 Canton 10 ct. / Suisse 13 ct.  
**RÉCLAMES :**  
 Canton 22 ct. / Suisse 30 ct.  
 Avis mortuaires : 20 ct.  
 Régio des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

## L'AGRICULTURE SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Le discours que le président Eisenhower a prononcé jeudi a certainement été salué avec une joie égale par tous les pacifistes sincères et tous les vrais démocrates, tant à cause de son ton généreux que de son caractère positif. Ce discours lui vaut le titre de leader du monde libre.

Parmi les points qui ont dû particulièrement attirer l'attention, j'ai retenu celui concernant « la guerre déclarée, la guerre totale, non contre un ennemi humain, mais contre les forces brutales de la pauvreté et du besoin » à laquelle seraient consacrées « les énergies, les ressources et l'imagination de tout le genre humain ».

Vraisemblablement, comme corollaire de cette condition d'une paix juste et durable, le chef de l'Exécutif américain a ajouté « la libre circulation des hommes et des marchandises à travers toute l'Europe ».

La libre circulation des marchandises ! Voilà de quoi à la fois réjouir et faire réfléchir les terriens de chez nous et d'autres pays, dont je me suis permis de parler ici même, il y a deux semaines. Cette libre circulation évoque immédiatement le problème des barrières douanières, qui, au lieu de séparer, deviendront des lignes où s'intensifieront les échanges.

Au demeurant, la conclusion que l'on peut tirer dès maintenant, c'est que la liberté de circulation des marchandises préconisée par le président des Etats-Unis vient renforcer l'idée du pool vert. Elle s'inspire de la vérité que, pour sauver l'Europe, il faut remplacer la tendance à l'autarcie des différentes nations par la mise en commun de la production et de la distribution des produits et leur acheminement vers la libre circulation. Ce serait, à n'en pas douter, le moyen d'établir un équilibre à l'intérieur de notre continent. Car, il en est de l'Europe comme de notre Suisse, les nations se trouvant à des niveaux de développement parfois même très éloignés les uns des autres.

Certes, des progrès ont été faits vers la liberté de circulation des marchandises grâce à la double action de l'Organisation européenne du contrôle économique et de l'Union européenne de paiements, deux institutions dont la Suisse est membre. Mais c'est là une œuvre de longue haleine, requérant de nombreuses années de recherches et d'essais. Parmi ceux-ci signalons la création de la Communauté du charbon et de l'acier conclue par six nations et dont l'application pratique commencera le 1<sup>er</sup> mai. Espérons que ses conséquences seront encourageantes pour la mise en œuvre du pool vert. Cette sorte de communauté agricole — il faut s'y attendre — fera surgir des difficultés et des obstacles plus grands que ceux que rencontrera le traité charbon-acier.

On sait que ce sont les six ministres de l'agriculture des pays liés par ce traité qui préparèrent la conférence du 16 mars, comprenant seize pays européens, y compris la Suisse. Comme le commandant l'élémentaire raison, la conférence ne s'est prononcée que sur les principes directeurs de la future communauté de l'agriculture. Il s'agit d'un travail considérable et des intérêts de plusieurs millions d'agriculteurs dont la production est en même temps d'une diversité extrême et impossible à mesurer à l'avance annuellement. Sans compter que les risques auxquels ils sont sans cesse exposés, la dureté de leur labeur et les difficultés journalières de leur existence ont fait des cultivateurs des êtres particulièrement réfractaires aux consignes.

C'est dire que le vent de la prudence a soufflé sur la conférence. Il n'a pas été question d'un marché commun et total sans restrictions. On le limitera probablement aux produits suivants : le blé, le lait, le sucre et le vin, ou bien on y procédera produit par produit.

D'emblée se présente le danger des prix aux yeux des agriculteurs suisses et singulièrement des Valaisans à cause du prix de revient de nos produits beaucoup plus élevé que partout ailleurs. Je connais pas mal de gens qui témoignent

à présent de l'opposition, sinon de l'hostilité au projet.

Pour ma part, partisan de l'unité économique européenne, je pense que ce serait une faute de renoncer à l'essai d'une organisation européenne des marchés agricoles. D'autant que l'Europe occidentale importe une grande partie de ses produits alimentaires. D'autant encore qu'un pool vert fonctionnant à satisfaction réglerait le problème ardu et irritant des importations.

Quant aux prix, ne peut-on pas envisager le même phénomène qu'avec nos produits fabriqués exportés ! Ils sont incontestablement les plus chers. Et pourtant les pays étrangers nous les achètent sans rechigner à cause de leur qualité supérieure.

S'agissant de la qualité de leur vin et de leurs fruits, les Valaisans n'ont rien à craindre. Ils sont un peu là !

C. CRITTIN.

**EN PASSANT...**

## Visite à Jack Rollan

Jack Rollan aurait été interné à Cery par des personnages haut placés qui voulaient le réduire au silence.

Tel est le bobard que M. Hans Schwarz lança dans sa revue hebdomadaire « Schwarz auf Weiss », où il fait la pluie et le beau temps.

Ce jour-là, ce fut la pluie, car il n'a pas fini d'endurer une véritable averse de démentis.

Quant à Jack Rollan, il se trouve toujours en traitement dans la clinique lausannoise où il est entré, voici cinq semaines, et j'ai pu constater en l'approchant qu'il ne portait pas une camisole, une camisole de force, mais un pyjama noir à col et poignets jaunes que je lui envie.

Ah ! le bleu et l'orange ! Ne vous frappez pas, je suis daltonien.

Si Jack Rollan est bien gardé par ses infirmières, ce n'est pas qu'il soit dangereux, mais simplement parce que son meilleur médecin interdit les visites.

En revanche, il autorise l'alcool.

Jack Rollan reçoit des amis et boit de l'eau de Vichy. De cette manière, il se conforme aux ordres qu'il pourrait recevoir plutôt qu'à ceux qu'il a reçus.

Cela fait une moyenne.

C'est en connaisseur qu'il s'informe à présent de la santé de ses visiteurs.

S'il ne leur offre que le divan et les fauteuils, c'est qu'on l'oblige à occuper le lit, mais il ne faudrait pas le pousser beaucoup pour qu'il en sorte.

Lorsqu'il vous demande « Comment allez-vous ? » vous sentez qu'il ne s'adresse pas à vous seulement, mais à vos poumons, à votre estomac, à vos reins, et qu'il entend de vous que vous les consultiez avant de lui répondre.

Il sait qu'un homme est, à lui seul, un monde en miniature et que le conflit coréen semble insignifiant à celui qui entre en guerre avec son cœur ou son foie.

\*\*\*

Jack Rollan a passé de mauvais moments, et aujourd'hui encore il n'est pas rétabli.

Pourtant, il a ce tact de ne pas raconter indéfiniment ses misères : « Je ne veux pas, dit-il, vous ennuyer avec mes ennuis. »

Il sourit en évoquant tous les bobards qu'on a racontés sur son compte.

On a dit qu'il était en prison, qu'il avait pris un bouillon financier, qu'il était parti pour le tour du monde.

Notre propos ne sera pas de commenter la violation de dimanche qui est une réponse suffisamment claire aux intentions de nos gouvernants. On relèvera seulement l'abondance de la propagande et la subjectivité des arguments du comité qui s'était constitué en faveur de la loi. Cette façon de déformer les faits ou de les utiliser pour un but très différent — que faisait dans cette galère le facteur dont le traitement n'a rien à voir avec l'augmentation des taxes postales ! — ne renforcera pas notre confiance dans l'impartialité de notre grande régie fédérale.

Ce que nous voudrions relever, c'est un texte — une annonce ! — paru dans la plupart des journaux valaisans. Le voici :

« Penser à notre conseiller fédéral M. Escher quand nous avons besoin de lui, c'est bien !

« Penser à notre conseiller fédéral M. Escher quand il a besoin de nous, c'est encore mieux ! »

Qui est l'auteur de ce brillant slogan ! Je ne sais. Mais il faut être pourvu d'une fâcheuse dose d'inconscience ou être totalement dépourvu d'es-

prit démocratique pour oser publier pareil appel. L'indignation suggère des mots que la décence interdit. Mais nos lecteurs nous comprendront certainement, car les protestations verbales, heureusement, se multiplient.

Vraisemblablement, ce texte était destiné aux seuls Valaisans. Ce n'est pas un brevet d'évolution qu'on a cru nous décerner. Et le seul fait que notre canton ait répondu négativement à cette prière insensée nous reconforte.

Un Valaisan, M. Escher, a été élu conseiller fédéral par les Chambres réunies. Il paraît que nous devons être satisfaits de la chose, des commentaires impartiaux louant la candidature. Rallions-nous volontiers à cette opinion.

Mais j'ai bien écrit que l'élection était le fait des représentants de la Suisse entière, et non de notre seul Valais. C'est dire que M. Escher, avant de penser valaisan, a le devoir de penser suisse et de se placer au-dessus des chapelles que forme chaque canton. Que M. Escher montre de la bienveillance dans l'étude des problèmes intéressant tout particulièrement la région du pays d'où il est originaire, cela se conçoit fort bien. Et l'on nous assure même — je le tiens d'authentiques conservateurs — qu'il recommande généreusement les jeunes Valaisans désireux de faire une carrière dans l'administration fédérale. Je laisserai de côté ici la recherche de l'appartenance politique des citoyens dont l'entrée dans la vie est ainsi facilitée. Je m'étonnerai seulement que les comités locaux et les conseillers nationaux tentent avec autant de volonté à transformer nos plus hautes autorités fédérales en bureaux de placement. Il me semble que ces gens ont autre chose à faire qu'à intervenir en faveur de celui-ci, plutôt que de celui-là, souvent pour des raisons très lointaines de la valeur réelle et des capacités. Mais ce sont fautes humaines auxquelles il est difficile de remédier.

Par contre, là où je m'insurge, c'est de lier une loi à un seul individu. Si la loi nous semble bonne, votons en sa faveur ; si elles nous paraît mauvaise, refusons-la. Mais vouloir influencer le citoyen avec un tel argument dépasse les bornes. Je connais des tas de Valaisans qui n'ont aucun besoin de M. Escher et qui ne sentent aucunement la nécessité de s'adresser à lui. Chacun a suffisamment de fierté pour « far da sè », comme disait Cavour. Et pourquoi M. Escher aurait-il besoin de nous ! Du reste, ce « nous » est déjà suspect. Et puis, le travail de M. Escher est d'administrer ses départements. Il n'est pas seul à effectuer ce travail, et ses chefs de service peuvent facilement lui proposer des solutions, sans que nous ayons véritablement, une fois de plus, à déboursier. Mais comme de bien entendu — en admettant que les déficits postaux soient fondés — on recourra toujours à la solution facile, celle de faire payer aux autres. D'économies, bernique. Impôts supplémentaires, impôts nouveaux, directs ou indirects, quels prodiges d'imagination sont nos gouvernants.

Le résultat de dimanche est une réponse plus que valable. Nous n'allongerons donc pas sur ce thème, mais nous regrettons une fois encore cet écart de propagande qui n'est pas à l'honneur de son auteur. Le conseiller fédéral n'est pas un roi. Il a une tâche à remplir au plus près de sa conscience, dans l'intérêt de ses gouvernés et non dans celui de son département.

ALCESTE.

**Galanterie et prétexte**

Maurice Chevalier qui, non content d'être écrivain, joue aussi au conférencier, parlait récemment devant une nombreuse assistance. Au premier rang, une jeune femme ayant un bébé sur les genoux écoutait... Le bambin se mit à pleurer. La dame se leva pour quitter la salle. Le conférencier intervint gentiment : « Oh ! ça ne fait rien, madame, restez ! Votre bébé ne me dérange pas ! »

— Peut-être, fit la dame, mais c'est justement votre conférence qui a l'air de l'ennuyer.

Plus rien ne l'étonne. M. Hans Schwarz, qui parla d'un internement abusif à l'asile de Cery, prétendit tenir l'information d'un ami de Jack Rollan, un photographe...

— Je ne le connais pas... dit Jack.

Parbleu, c'est un de ses 80.000 amis inconnus qui lisent le « Bon Jour » !

Jack a quitté déjà la clinique à plusieurs reprises, une fois pour se rendre au cinéma, une autre fois pour passer la soirée chez son médecin, une autre fois encore pour aller changer de l'argent dans une banque.

Il fut repris d'un malaise dans cet établissement alors qu'il avait déjà acheté son billet pour Nice et dut réintégrer la clinique.

Il espère, avec de la patience et du repos, pouvoir recommencer son travail dans un avenir pas trop lointain.

— Devez-vous suivre un régime ?

— Non, je ne pense pas.

— Alors, ce sera de nouveau le « Bon Jour » une fois par semaine ?

Cette perspective l'amuse. Pour l'instant, il lit.

Il a lu « Vipère au poing » d'Hervé Bazin, des romans policiers de Simenon pour lequel il éprouve une prédilection, et il dévore les journaux.

Mais il commence à trouver le temps long : cinq semaines déjà qu'il ne dit du mal de personne et que l'on dit du bien de lui !

— Encore une tournée de whisky ?

Nous ne nous faisons pas prier, Samuel Chevalier et moi, tandis que Jack Rollan se verse une nouvelle rasade d'eau de Vichy.

Nous sommes repartis, tout guillerets.

Jack avait trouvé le moyen de nous rendre magnifiquement optimistes.

Voilà un malade qui s'entend à reconforter ses visites !

C'est probablement en le voyant si généreux que des gens se sont imaginés qu'il était fou !

A. M.

Ne faites jamais à un animal ce que vous n'aimeriez pas qu'on vous fit à vous-mêmes.

\*\*\*

Campagnards, ne considérez pas seulement vos bêtes comme des sources de profit, mais aussi comme des créatures vivantes.

# MARTIGNY

Un succès :

## L'exposition des artistes du dimanche

Il est faux de prétendre que la jeunesse ne s'intéresse qu'au sport et qu'elle délaisse lâchement les joies de l'esprit. Il existe, certes, une jeunesse, comme dans tous les temps du reste, pour qui l'effort intellectuel ou artistique ne vaut pas celui qui se déploie sur un terrain de football ou sur une pente neigeuse !

Mais l'un n'exclut pas l'autre. Toutefois, dans la hiérarchie des valeurs, il est clair que l'esprit doit conserver la première place, car, en définitive, l'homme est guidé par la tête et non pas par les pieds !

Ainsi, il se déroule actuellement, dans la grande salle de l'Hôtel de ville de Martigny, une exposition de 90 tableaux créés par un groupe d'amateurs de la région, composé en majorité de jeunes artistes.

Comme beaucoup, nous pouvions penser que ces œuvres ne devaient pas avoir une valeur transcendante, que chacun se croit un peu artiste dans le fond de son âme et que de là à imaginer que l'on fasse des chefs-d'œuvre il n'y avait qu'un pas. Il faut le dire nettement : tous les spectateurs qui ont pris la peine de se dérouter à l'Hôtel de ville en sont repartis, comme on dit, trompés en bien. Il y a là une diversité séduisante et certainement des réalisations marquées d'un talent authentique qui fait bien augurer de l'avenir.

Si nous voulions citer les tableaux des jeunes filles de moins de vingt ans, nous pourrions faire une mention spéciale pour ceux de Mlles Roxane Conforti et Y. Monay, ainsi que pour les ravissants bibelots en miniature exécutés par Mlle Girard. Ces très jeunes artistes ont certainement de « l'étoffe » et il sera curieux de voir ce que l'expérience et l'étude ultérieures leur inspireront, car nous ne doutons pas qu'elles ne s'arrêteront pas là.

Les visiteurs pourront admirer aussi des natures mortes en abondance, des paysages, des portraits et même des auto-portraits — ce qui ne doit pas être aisé — (ainsi ceux de MM. Ami Delaloye et Vassaux) dus au talent de MM. Clos, Henchoz, Vassaux, Stragiotto, Leroy, Jordan, Chanoine Giroud, Jean Lonfat, Mermoud, Delaloye, Dalcher, Pelegrini, Leeman, Rouiller, Mm Giroud-Briguet, Favre, Métrailler, ainsi que des aquarelles de Mlles Girard et Monay, de MM. Collaud, Paccolat, Gianadda, ainsi que des sculptures sur bois de MM. Corthey et Vassaux.

Nous pensons n'avoir oublié personne.

Samedi soir, lors du vernissage officiel, M. Gabriel Arlettaz, président du groupe des jeunes, qui a pris l'initiative de ces expositions, a présenté au public les artistes et les projets envisagés pour l'avenir, tandis que M. Marc Morand, président de la Municipalité, exprimait au nom des autorités tout le plaisir éprouvé à une manifestation d'une aussi haute valeur artistique et formula ses meilleurs vœux pour d'autres réalisations identiques.

L'exposition durera jusqu'au 26 avril prochain. Nous devons encourager le public de Martigny et des environs de faire le déplacement à l'Hôtel de ville. Il éprouvera sans doute le même plaisir que tant d'autres ont déjà ressenti, et ce sera la meilleure façon de donner ses encouragements à de nombreux amateurs qui tiennent à défendre les droits de l'art éternel dans un monde où ce que l'on appelle le « réalisme » matérialiste a tendance parfois à dominer.

Au surplus, des œuvres pourront être acquises.

Puisse le groupe des jeunes continuer son action bienfaisante et recevoir ici nos vives félicitations et nos vœux cordiaux pour leur activité future.

v. d.

### Lutte contre les hannetons

Les producteurs de la commune de Martigny-Ville sont avisés qu'ils ont dès la sortie des hannetons l'obligation d'effectuer un traitement sur leurs arbres fruitiers atteints et entre autres sur les cerisiers et autres espèces à noyaux.

Ils utiliseront à cet effet du Gésarol 50 ou du Lindane du type Gamalo ou Triagam.

Si les arboriculteurs ne remplissent pas leur devoir, la commune prendra les dispositions nécessaires à leurs frais.

A noter que ces traitements peuvent être combinés avec un traitement postfloral pour certaines espèces.

Administration communale de Martigny-Ville.

# SIERRE

## Avec la Société de développement

Le mois d'avril ramène, chaque année, l'assemblée annuelle de la Société de développement.

M. Jean de Chastonay, son excellent président, a ouvert la séance devant une assistance intéressante représentant toutes les branches de la population. Nous y avons remarqué M. le conseiller d'Etat Gard, M. le préfet de Werra, M. le président de la Municipalité, E. Zwissig, entouré de la plupart des conseillers municipaux.

Après approbation du protocole de la dernière assemblée, lu par le secrétaire Me M.-A. Berclaz, les rapports furent présentés à l'assemblée.

Dans son rapport présidentiel, M. de Chastonay souligne l'avantage que nous avons à Sierre de pouvoir nous prévaloir du climat le plus sec de la Suisse. M. de Chastonay a souligné la réussite des fêtes de Messire le Vin. Il a parlé de nos projets routiers, soit de l'amélioration des routes à l'entrée et à la sortie de Sierre, ainsi que de la grande artère qui traversera la ville en détruisant la maison bourgeoise. Il remercie les généreux donateurs qui, par leur appui, permettent à la société de faire du bon travail. Il se plaît à souligner la bonne harmonie qui régnait tout au long de l'année, soit entre les membres du comité, soit avec les représentants de la Municipalité.

Chargé de la propagande, M. Zeller a pu annoncer avec plaisir l'augmentation toujours croissante du nombre de nuitées à Sierre. Elle se chiffre à une majoration de 20 % sur l'année dernière. M. Zeller aimerait voir se former un groupement des sociétés locales, ce qui permettrait un meilleur travail pour le bien de la ville.

M. A. Rauch, président de la commission des sites, fait part des travaux de sa commission et des projets envisagés. Il est heureux d'annoncer la réussite du concours de balcons et promet de maintenir cette épreuve. Il parle d'un prochain concours de terrasses de cafés et tea-rooms, ce qui serait tout à l'avantage de la ville et de nos cafetiers et hôteliers.

La commission « Arts et Lettres », que préside M. J. de Chastonay, n'a malheureusement pas d'aussi bonnes nouvelles à annoncer. Presque chacune de ses manifestations s'est soldée par un déficit malgré les programmes intéressants présentés.

M. Bieri, excellent caissier, donne lecture des comptes et du budget qui sont approuvés avec remerciements.

Le chapitre des divers fut extrêmement varié. Il permit au préfet de Werra de nous rappeler l'existence d'un petit observatoire à Sierre durant de nombreuses années. M. Fr. de Preux a remercié le comité pour son travail puis il s'est appliqué à souligner les beautés naturelles sieroises, a parlé du Château de Villa et a soumis différentes autres suggestions.

Le conseiller national et communal Dellberg a lui aussi émis quelques pertinentes suggestions, quoi qu'elles ne soient pas toutes du ressort de la Société de développement. La commune a tout de même son mot à dire et plusieurs améliorations proposées par M. Dellberg incombent entièrement à cette dernière. Retenons avec plaisir le vœu qu'a émis l'interpellant de délivrer, le 1er août, un certificat aux jeunes gens et jeunes filles de Sierre qui atteignent leur majorité.

Ces débats terminés et rondement menés par un président à la page, la Chanson du Rhône prit possession de la scène et nous offrit, en primeur, ses nouvelles chansons. Quel régal que d'entendre cet ensemble. Bien que la musique soit toujours de son directeur M. Daetwyl et que les paroles soient toujours signées A. Theytaz, il y a une telle variété et un tel enchantement dans ces concerts qu'on ne se lasse jamais de les entendre. Notre Chanson du Rhône est bien notre meilleure ambassadrice...

### THURGOVIE

#### Le nouveau Grand Conseil

Voici les résultats du renouvellement du Grand Conseil thurgovien : parti des paysans, artisans et bourgeois 30 sièges (-3) ; parti socialiste 31 sièges (+2) ; parti radical 30 (sans changement) ; parti catholique-conservateur 21 (+1) ; chrétiens-sociaux 8 (sans changement) ; parti évangélique populaire 2 (+1) ; jeunes radicaux 1 (sans changement) ; démocrates 1 (sans changement) ; libéraux-socialistes 0 (-1).

Le nouveau Grand Conseil compte 124 sièges, comme l'ancienne assemblée. Les radicaux, les paysans, les jeunes radicaux et le parti évangélique populaire forment un groupe commun au Grand Conseil et détiennent de ce fait la majorité absolue avec 63 mandats. Auparavant, ce groupe disposait de 65 sièges.

### NEUCHÂTEL

#### Elections cantonales

La répartition définitive des sièges du nouveau Grand Conseil neuchâtelois est la suivante : 33 radicaux (-2) ; 21 libéraux (-1), 8 progressistes nationaux (-4) ; 42 socialistes (+8), 6 populistes (+3) et aucun représentant du ralliement neuchâtelois (-1), ce parti n'ayant pas présenté de candidat.

# SION

## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En séance du 17 avril 1953, le Conseil municipal a tout d'abord accordé diverses autorisations de construire, notamment à l'Ecole valaisanne d'infirmières, qui a prévu un grand bâtiment à Gravelone, non loin de l'hôpital régional, ainsi qu'à MM. Velatta et Gutmann, pour un bâtiment localif de 32 appartements à la future rue des Arcades, parallèlement à l'avenue de Tourbillon.

Cette dernière rue doit être ouverte immédiatement, du moins à l'état provisoire, pour desservir ce nouveau bâtiment, ainsi que pour donner un nouvel accès à la Cave coopérative de Sion.

Après une entrevue avec le comité de la communauté protestante, il est décidé de lui céder gratuitement le terrain nécessaire à son nouveau bâtiment scolaire ; une parcelle attenante lui sera vendue pour lui permettre l'érection d'une salle paroissiale.

Le devis définitif pour la nouvelle école ménagère est accepté ; un étage sera réservé à l'école primaire tant que l'effectif de l'école ménagère le permettra. Le coût de construction est d'environ Fr. 700.000.—, sans compter le terrain, déjà propriété de la commune, sauf une parcelle qui vient d'être acquise pour faciliter l'accès.

Les travaux devront commencer sans retard ; c'est l'entreprise Bertelletto & Cie qui est chargée de la maçonnerie.

Le Conseil a nommé M. Albert Ebener, de Sion, ingénieur électricien aux Services Industriels, et M. Charly Balma, de Martigny, dessinateur architecte aux Services techniques. Mlle Jeanne Imhof, fille du greffier municipal, est appelée comme secrétaire du commissaire de police. Il est pris acte que M. Arthur Andréoli remplacera M. Georges Joliat comme délégué de la Société des arts et métiers à la commission des apprentissages.

Après un exposé de M. Iten, architecte de la ville, le Conseil admet que le problème des égouts nécessite une étude immédiate et détaillée, car la situation actuelle présente un grave danger pour la salubrité publique. Les travaux envisagés représentent une somme importante de 2 à 3 millions, mais ils ne peuvent être ni évités ni retardés.

### Les travaux de la Lienne

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des préparatifs concernant l'aménagement hydro-électrique du bassin de la Lienne auquel la commune de Sion participe financièrement. Nous apprenons que les sociétés et collectivités intéressées à cette œuvre, constituées en un « syndicat de la Lienne », tiendront une importante assemblée du 28 au 30 avril prochain. Il s'agira de prendre des décisions concernant l'ouverture des travaux. On sait que le devis total atteint la somme de 100 millions de fr. Les travaux de construction de la route Ayent-Rawyl (environ 8 km.) qui servira au transport des matériaux et des machines, sont actuellement en soumission. Le devis est d'environ 2 millions 500.000 francs.

### Grave chute d'une cycliste

Mme Yolande Grasso, épouse de notre ami Raymond, inspecteur d'assurances, a été victime d'une mauvaise chute alors qu'elle circulait en ville. Mme Grasso a été transportée à l'hôpital où l'on constata une fracture à la colonne cervicale, ce qui l'immobilisera pendant un certain temps.

Nous exprimons à la blessée nos vœux de prompt et complet rétablissement.

## LES SPECTACLES

### Cinéma Etoile, Martigny

Mercredi : Salle réservée à Radio-Lausanne pour son émission radiodiffusée : **Bon Dimanche... Jazz Partout... Les Quat' Jouis...**

Dés jeudi : Bourvil dans « Le trou normand » (L'Idiot du village). Un film plein d'esprit réalisé par Jean Boyer, l'auteur de « Nous irons à Paris ».

100 minutes de fou rire avec Bourvil plus en verve que jamais et Pierre Larquey, Jane Marken, etc., etc... et la nouvelle révélation française Brigitte Bardot.

### « La vallée de la vengeance » au CORSO

Aucune pitié, aucun attendrissement, aucun pardon... ici il n'y a que vengeance ! Cette semaine, au cinéma Corso, un des meilleurs films d'aventures, en technicolor, parlé français : « La vallée de la vengeance », avec Burt Lancaster, le héros de « La flèche et le flambeau ». Un film osé, audacieux comme rarement on peut en voir !

Attention ! la semaine prochaine, un film attendu avec beaucoup d'impatience et de curiosité : « La vie de Giuliano », le célèbre bandit sicilien. Nouveau !

### « Les Petits Chanteurs de la Côte d'Azur » à Fully

Ceux qui se souviennent encore des Petits Chanteurs de la Croix de Bois ne voudront pas manquer d'entendre les Petits Chanteurs de la Côte d'Azur jeudi soir au Ciné Michel. Après avoir soulevé l'enthousiasme dans les grandes villes du monde, ils viendront, par un concours exceptionnel de circonstances, dans la petite cité campagnarde de Fully, où les amis du chant et de la scène y trouveront des joies les plus sereines.

On nous annonce de Genève

le départ pour Sion

de la famille

DUTACO

# MONTHEY

## Au Conseil municipal

1. Le Conseil, sur proposition de la commission des constructions, approuve les plans présentés par la Maison de Santé de Malévoz pour la construction d'une annexe à un pavillon existant.

2. Il adjuge au plus bas soumissionnaire les travaux d'installation du chauffage central à l'école de Chœux.

3. Il décide la mise à l'enquête d'une demande de concession pour l'ouverture d'un café présentée par M. Marius Buttet.

4. Il confirme M. Joseph Giovanola comme membre du comité de direction de l'hôpital-infirmier de Monthey.

5. Il nomme à l'essai pour une période d'une année M. Edgar Bavarel, secrétaire et chef de bureau municipal, en remplacement de M. Georges Kaestli, démissionnaire.

### Un nouveau secrétaire municipal

Comme nous l'annonçons dans le résumé des délibérations du Conseil municipal de Monthey, ce dernier a choisi entre plusieurs candidats M. Edgar Bavarel, né à Vernayaz, comme chef de bureau et secrétaire municipal.

Le choix de M. Bavarel est très heureux, et l'on ne doute pas qu'il ne remplisse ses fonctions à la satisfaction des contribuables montheysans.

Licencié, possédant une vaste formation et une culture appréciable, M. Bavarel manie fort joliment la plume, ce qui n'est pas à dédaigner dans un pareil poste.

## LE PROGRAMME



de Sottens

Jeudi 23 avril

7.00 Culture physique — 7.15 Informations — 7.20 Concert matinal : quatre de la chanson — 11.00 Emission d'ensemble : musique valaisanne — 12.15 Le quart d'heure du sportif — 12.35 Le trio Henri Léca — 12.45 Informations — 12.55 L'écran sonore — 13.30 Concerto pour violon et orchestre — 16.30 Emission d'ensemble : musique de Werner Wehrli — 17.30 Causerie-audition : Giuseppe Verdi — 17.50 Saxophone et piano — 18.10 Une famille d'artistes : Les Palocchi — 18.30 Problèmes suisses — 18.40 Musique populaire suisse — 18.55 Le micro dans la vie — 19.15 Informations — 19.25 Le miroir du temps — 19.40 Derrière les lagols — 20.00 Le feuilleton : « La Chartrouse de Parme » Stendhal — 20.35 Les Quat' Jouis — 21.30 Concert par l'Orchestre de chambre du studio — 22.30 Informations — 22.35 Les Nations Unies — 22.40 Du journal au micro : Max Favalelli.

Vendredi 24

6.45 Voulez-vous apprendre l'anglais ? — 7.00 Gymnastique — 7.10 Réveil en musique — 7.15 Informations — 7.20 Improromptu matinal — 11.00 Emission d'ensemble : Jeunes interprètes — 12.15 Le memento sportif — 12.20 L'orchestre David Rose — 12.30 Un Américain à Paris, Georges Gershwyn — 12.45 Informations — 12.55 Au music-hall — 13.20 André Gide nous parle encore — 13.30 Gérard Souzay, baryton — 13.45 La femme chez elle — 16.00 L'Université des ondes : L'existentialisme : L'énergie et l'avenir — 16.30 Emission d'ensemble : Réclat de piano : chansons populaires polonaises — 17.30 La racontée des isolés — 18.15 Et chantons en chœur ! — 18.45 Rellets d'ici et d'ailleurs — 19.15 Informations — 19.25 La situation internationale — 19.35 A vos ordres... si possible ! — 19.40 De tout et de rien avec M. Gribouille et M. Placide — 20.05 « Les perles du collier », évocation documentaire — 20.45 Pensées à Gustave Doré par la Chanson Valaisanne — 21.00 Le recul de la jungle, un grand documentaire — 21.35 Les lieder du Hugo Wolf — 22.05 La vérité sur... révélée par lui-même — 22.25 « En rêve », Liszt — 22.30 Informations — 22.35 L'Assemblée des Nations Unies — 22.40 Ceux qui travaillent pour la paix.

(Tiré de « Radiotélévision »)

*Soyez la bienvenue tante Hélène!*

La chère tante vient enfin de nouveau en visite. En son honneur, nous avons cuit et rôti dans toutes les règles de l'art, en n'utilisant que la graisse comestible marque « le Poulet », surfine et pourtant si avantageuse. Comme tante Hélène se régalerait!

Graisse comestible « le Poulet » bonne et avantageuse

Un produit de marque de Walz & Eschle S.A., Bâle

Après avoir lavé la vaisselle, rafraîchissez-vous les mains en les lavant avec le double-morceau Sunlight, extra-savonneux et doux.

Savon pur, double-morceau 90 g etc.

ATELIER DE RÉPARATIONS POUR STYLOS toutes marques. Remplissage de stylos à bille — Service rapide  
Pierre Pfefferlé — Papeterie — SION

V 34 D

**Hourra! Le nouveau VIM ultra-actif rend propre et brillant comme jamais!**



**Fantastique cette mousse ultra-active!**  
Vous vous étonnerez quand vous découvrirez que le nouveau VIM ne développe pas seulement une simple mousse, mais bien une mousse spéciale, ultra-active! Cette mousse VIM ultra-active nettoie deux fois plus vite, deux fois plus à fond - ménage tout merveilleusement, même l'aluminium!



**Propre et brillant comme par enchantement!**  
A présent, plus le moindre trait, plus la moindre trace car la mousse ultra-active VIM nettoie et polit en même temps. Grâce à cette première mousse ultra-active, tout brille, tout étincelle dans votre maison!



**Incredible! Rapidement... sans peine...!**  
Vous devez l'avoir vu: un peu de nouveau VIM et la saleté ou la graisse la plus opiniâtre se dissout en un clin d'œil. Ensuite, un peu d'eau et tout est nettoyé, tout brille, tout étincelle comme du neuf!

**Cette grande boîte 75 cts. seulement!**

Un produit Sunlight

**Surpasse tout!**

Oui, grâce aux plus récentes recherches Sunlight, VIM a fait un grand progrès que chaque ménagère remarquera immédiatement. Depuis des années, vous étiez satisfaite de VIM, mais à présent, vous en serez tout simplement enthousiasmée. Le nouveau VIM ultra-actif nettoie merveilleusement!

**Sommelière**

est demandée  
S'adresser au Café des Alpes, à Martigny. Tél. (026) 6 12 31.

L'ENGAGERAIS immédiatement UN BON

**VACHER**

Bons gages  
S'adresser à René POUGET ORSIERES - Tél. 6 81 07

Retraité avec petit vignoble cherche

**demoiselle ou veuve**

dans la cinquantaine, présentement bien pour s'occuper du ménage. Salaire à convenir.

Mariage pas exclu.  
Ecrire sous chiffres: P. 5601 S., Publicitas, SION.

A VENDRE ou à LOUER dans la région de SIERRE

**magnifique chalet**

de vacances de deux appartements, avec grange-écurie et environ 40.000 m2 de terrain en partie arborisé.

Ecrire sous chiffres: 974 Publicitas, SION.

*Buvez chaque jour sans gros débours*  
**du Malt Kneipp**  
Seulement Fr.1.40 la livre!

Contre la tavelure

et le carpocapse

**CUPRITOX**



Agents généraux pour le Valais

**Delaloye & Joliat, Sion**



**Plantons**

choux, salades, laitues, pensées, œillats, pâquerelles, beaux géraniums. — Semenceaux Bintje, graines haricots Mont-Calmé. Plantons tomates à repiquer.

Etablissement horticole F. MAYE CHAMOSON — Tél. : 4 71 42

**Camion 4 tonnes**

A VENDRE faute d'emploi RENAULT-DIESEL, 4 tonnes, 24 HP, basculant Wirz 3 côtés, parfait état; prix très avantageux, facilité de paiement.

S'adresser à: TAVELLI S. A., VINS, SIERRE.

**GRATIS**

Avec chaque litre de vinaigre Stoma, votre épicière vous remettra gratuitement un verre fantaisie



Fr. 1.10 le litre  
Un vinaigre extra  
**STOMA**  
C'est une spécialité CHIRAT

Vous trouverez aussi le vinaigre fin STOMA aux plantes aromatiques à Fr. 1.35 le litre

**La Princesse aux perles**

de la baronne MARIE SURCOUF

LA PRINCESSE AUX PERLES

57

Celle-ci se tenait comme de coutume dans un petit salon au mobilier second Empire dont les damas grenat montraient leur trame usée. L'air embarrassé de la grande maîtresse ne put lui échapper.

— Le ciel est-il tombé sur votre tête? ma chère, que vous nous montriez visage aussi effaré.

La duchesse achevait en tremblant sa révérence.

— Je le souhaiterais, Altesse, car il n'en fût résulté que dommage pour moi-même, tandis que...

— Tandis que? répéta sèchement la vieille femme.

La pauvre Trolmar s'étouffait, ne trouvant plus de mots.

— Je crois, dit-elle enfin, qu'il serait préférable que Votre Altesse veuille bien prendre connaissance de cette lettre.

Et elle tendit maladroitement les quatre feuilles aux caractères hachés qui tremblaient au bout de ses doigts.

La grande duchesse les lui arracha vivement et ouvrant son face à main le plaqua sur les lignes.

L'angoisse perlait en lourdes gouttes sur le front de Pruda. La Souveraine lisait. Ses sourcils qui se fronçaient de plus en plus traçaient une ligne dure au-dessus de son nez fortement brusqué, la ruche d'une robe violette l'enserrait jusqu'aux oreilles, ses cheveux gris coiffés à la mode d'il y avait vingt ans lui faisaient au visage une lourde auréole sans grâce, tout à coup son visage s'empourpra de violence.

— Ah! ça! gronda-t-elle, mais nous ne supporterons pas cette chose, non, nous ne la supporterons pas.

Et elle se leva brutalement de sa chaise.

— Quand est arrivée cette lettre?

La grande maîtresse, désespérée en face

de cette impérative question, ne trouva pas les mots pour mentir, elle balbutia:

— Voici huit jours, Altesse.

Hannah de Strazlitz éclata:

— Huit jours! et vous me prévenez seulement maintenant!

— Je craignais de troubler la quiétude de Votre Altesse, je craignais...

La voix mourait sur ses lèvres, devenait blanche.

La grande duchesse la foudroya du regard.

— Vous craigniez... vous craigniez... quelle impertinente sottise est la vôtre!

Et méprisante, sans lui accorder le temps de se disculper, de trouver des motifs atténuants, elle se dirigea vers le bureau du grand Duc dont la porte était demeurée entrouverte.

— Frédéric, dit-elle, je vous demande cinq minutes d'attention, il y a une grave décision à prendre.

Il se leva, son maigre cou de dindon se tendit au-dessus du col raide où se nouait une cravate noire à pois bleus.

— Lisez, Frédéric, dit-elle, la voix coupante et tâchez si vous le pouvez, de retenir, comme je l'ai fait moi-même, votre indignation.

La grande Duchesse avait rougi en lisant la lettre, le grand Duc, lui, devint blême, ses rages glaciales étaient connues et redoutables.

Il tapa fortement du poing sur la table dont les cuivres gémissaient.

— C'est une honte, dit-il et j'en fais pour moi une injure personnelle. Nous ne pouvons accepter ce soufflet à la face du monde. Notre réponse à ce manquement sera ce que mérite Guillaume de Sylse et s'il persiste dans le projet de ce honteux mariage, je lui retirerai la rente qui les fait vivre.

Il acheva certain de la réponse.

— Vous êtes bien de mon avis, Hannah?

**A Sion Bureaux à louer**

2-3 pièces, entrée indépendante au rez-de-chaussée. W.-C. et lavabos privés. Centre du quartier industriel à 3 minutes de la gare. Libre juin 1953. — Faire offres sous chiffres: P. 5576 S., Publicitas, Sion ou tél. 2 10 10.

Un choix

qui se passe de commentaires:

Plus du

**72%**

de toutes les machines à coudre

exportées de Suisse

pendant le premier trimestre de 1953

porte la marque

**ELNA**

Le solde de moins de 28% se répartit

au minimum entre trois autres

marques suisses connues

DEMANDEZ une démonstration de la **NOUVELLE „ELNA“ SUPERMATIC**

**M. WITSCHARD MARTIGNY-VILLE**

Téléphone (026) 6 16 71

**VESPA**

A VENDRE une VESPA, modèle 51-52, roulé 8.000 km, avec siège arrière, roue de secours. Impôt, assurances payés pour 1953. Prix: Fr. 1.000.—

**GARAGE LUGON ARDON**  
Tél. 4 12 50

**Favorisez le commerce local**

Pour les traitements préfloraux des arbres fruitiers



**Duplosulf + Oxycuivre**  
Siegfried

## Assemblée de la section valaisanne du Touring-Club Suisse

A Sion, qui a revêtu sa première parure printanière, faite de verdure, de fleurs et de soleil, les técistes valaisans ont siégé sous la présidence de M. Alexis de Courten. Ils ont tenu leur assemblée générale annuelle à l'Hôtel de la Planta, samedi 17 avril, à 15 heures.

Attirés par un ordre du jour intéressant et par un programme comprenant une causerie de M. Pierre Parvex, ingénieur, chef du Service des Ponts et Chaussées, la présentation de trois films, la visite de la Brasserie valaisanne, les membres de la Section automobile valaisanne du TCS étaient là au nombre d'une centaine environ.

### Preliminaires

A l'heure prévue, M. Alexis de Courten se lève et déclare ouverte cette assemblée générale annuelle. Il salue la présence de ceux qui ont répondu à l'appel du comité et lit les messages d'excuse émanant de personnalités qui ont dû s'absenter du Valais ce jour-là notamment : MM. Marcel Gard, conseiller d'Etat, Paul Boven, vice-président de la Section, Albert Moll, André Grobet, René Nicolas et Arnold Nussbaum.

M. de Courten relève particulièrement la présence de MM. Pierre Parvex, Charles Gollut, commandant de la gendarmerie valaisanne et Roland Müller, auteur d'un film sur le Valais qui sera présenté en fin de séance.

Le protocole de l'assemblée tenue en 1952 est lu par M. F. Gérard Gessler, secrétaire-correspondant de la Section.

### Rapport du président.

Nous sommes obligé de résumer le rapport du président car il est bien présenté et fort complet. M. de Courten, dans un style clair et précis, rappelle tout d'abord que la Section a été fondée le 4 juillet 1926. Depuis lors l'effectif n'a pas cessé d'augmenter d'année en année. Aujourd'hui, la Section compte plus de 2000 membres. Les avantages du TCS sont brièvement cités, spécialement : le contrôle des véhicules, le service technique, le service juridique (avec première consultation gratuite), l'abonnement gratuit au journal *Le Touring*, les assurances à tarif réduit, le *Touring-Secours*, le téléphone SOS, le service de chaînes à neige, les postes de secours pour les skieurs, le service des voyages, le service des douanes, l'Office TCS., etc.

Pour répondre à un vœu exprimé, la Section a procédé à l'édition d'un livre de bord pour automobilistes. Il sera remis à chacun dès que possible.

Environ 600 brochures *Toujours plus vite* seront distribuées dans les écoles. Elles ont été commandées. La Section a à l'étude le montage d'une nouvelle couverture de cahier d'école, laquelle sera distribuée d'entente avec le Département de l'Instruction publique. Des photographies suggestives permettront aux enfants de prendre conscience des dangers de la route.

Le stock des fanions est actuellement épuisé. Le Comité a décidé d'en faire fabriquer un certain nombre pour les nouveaux técistes et pour remplacer les usagés.

La Section participe à l'action du Siège central pour la distribution des prospectus, destinés à orienter les étrangers venant en Suisse, sur les signaux de la circulation en vigueur. Ces dépliants seront remis aux postes frontalières.

Nous avons constaté avec désappointement que les CFF avaient fait enlever les barrières aux passages à niveau du Bouvet et de Vouvy. Cela ne fait qu'augmenter le danger. Une prise de contact avec la Section valaisanne eut évité cette erreur.

M. de Courten parle encore de toutes les interventions faites par le bureau de la Section dans plusieurs domaines en faveur des automobilistes, du tourisme et de tous les problèmes capables de nous intéresser. Il serait long de parler de tout.

La Section a offert un panneau indicatif au poste de douane, à Gondo.

Parlant des rapports existant entre la Section et le Siège central, les autres sections, les Départements cantonaux, la commune de Sion, etc., M. de Courten se plaît à souligner qu'ils furent excellents tout au long de l'année.

Nouveaux signaux, responsabilité civile, sorties, cours, travaux publics, gendarmerie, alcool au volant, œuvres de bienfaisance sont autant de points

du rapport présidentiel traités avec soins par le Comité durant l'exercice écoulé.

### Vétérans.

M. de Courten, au terme de son rapport cite le nom des vétérans à l'honneur cette année. Ce sont : MM. René Nicolas, à Sion ; Raoul Pellanda, à Sierre ; Paul Emonet, à Martigny ; Adrien Morand, à Martigny, et Benjamin Zufferey, à Sierre. Il leur adresse de vives félicitations pour leur fidélité au TCS.

### Courses et sorties.

Le président de la Commission du tourisme, M. Paul Boven étant absent, M. de Courten annonce le programme des sorties en 1953. Nous l'avons déjà publié et nous donnerons des détails précis avant leur organisation définitive. Rappelons, pour mémoire, la sortie qui aura lieu le 7 juin à Saas-Fée, les 27, 28 et 29 juin en Alsace avec descente du Rhin en chaland, de Bâle à Strassbourg, le 15 août (4 jours), à Saint-Moritz, les lacs italiens et retour par le Simplon ou le Gothard, en octobre, la brisolée à Fully.

### Office TCS.

L'Office du TCS se trouvant à Sion (place du Midi), a distribué 1090 documents douaniers. L'activité de l'Office est toujours plus importante. Pour toutes affaires, les membres peuvent s'y adresser. Il sera toujours répondu avec sollicitude à toutes les questions posées. Vos documents seront rapidement établis. Il faut faire connaître notre Office qui est situé dans le bâtiment de la Caisse d'Épargne du Valais.

### Rapport du caissier et des vérificateurs.

M. Alfred Kramer, caissier de la Section, est un homme très dévoué. Il remplit son rôle avec perfection. Aussi ce ne sont que des louanges qui lui sont adressées quand il présente ses comptes, lesquels bouclent par un boni appréciable.

Aux divers, la parole n'étant pas demandée, M. Alexis de Courten lève la séance à 16 heures.

### Causerie de M. Parvex, ingénieur.

Parlant des « routes valaisannes », M. Pierre Parvex, ingénieur, chef du Service des Ponts et Chaussées de l'Etat du Valais, a beaucoup intéressé les técistes par la documentation soumise à leur intention. Les chiffres énoncés sont éloquentes. Ce rapport étant particulièrement intéressant, nous pensons qu'il faut lui consacrer un article que nous publierons dans un prochain numéro. Très applaudi, M. Parvex a été félicité par M. de Courten pour les renseignements qu'il a bien voulu donner aux membres de la Section.

### Quelques films.

Cinéaste durant ses loisirs, M. Roland Muller, inspecteur fédéral de la Régie des alcools, a réalisé dans le Valais un merveilleux film en couleurs sur les us et coutumes, le folklore, la nature, le décor montagnard, les vallées, les fêtes, etc. Les técistes ont pu admirer la fraîcheur des images, des teintes, des filles du pays et les qualités de ce film monté avec un soin digne d'un professionnel.

Deux autres films, offerts par la BP ont également été présentés. De voir l'extraction du pétrole ou quelques images du cheval tout court et du cheval moteur, les participants ont vu de belles choses sur l'écran.

### Réception.

Pour terminer la journée les técistes montent à la Brasserie valaisanne pour visiter cette industrie rénovée et qui se développe d'une façon intéressante. M. Albert Moll, directeur, s'est plu à piloter les técistes dans les divers locaux et leur a expliqué comment on fabrique la bière. Inutile d'ajouter qu'une chope ou l'autre facilite l'introduction et scelle des amitiés avant que nous nous quittions pour nous retrouver lors des sorties.

f.-g. g.

## LES SPORTS

TIR

### LE CHAMPIONNAT DE GROUPES A MARTIGNY

Le dimanche matin 19 avril, se sont déroulés, dans notre stand, les tirs pour le championnat de groupes et le concours individuel. 19 groupes se sont présentés et sont classés comme suit :

Noble Jeu de Cible I, 416 points ; Tireurs de la Garde I, 416 pts ; Martigny I « Les Mêmes », 406 pts ; Bagnes « Pleureur », 404 pts ; Orsières « Le Cerf », 401 ; Salvan II, 387 ; Salvan III, 383 ; Martigny II « Sans souci », 383 ; Vernayaz II « Aiglon », 378 ; Finhaut I, 378 ; Tireurs de la Garde II, 376 ; Noble Jeu de Cible II, 375 ; Tireurs de la Garde III, 372 ; Vernayaz I « Aiglon », 369 ; Orsières « Le Chamois », 363 ; Martigny III « Les alouettes », 350 ; Salvan I, 346 ; Finhaut II, 330 ; Noble Jeu de Cible III, 289.

Pour le concours individuel, les tireurs ayant reçu une distinction sont les suivants :

300 m. : Derivaz Jean-Noël (Marécottes), 92 points ; Billieux Gérard (St-Maurice), 92 points ; Gex Charles (St-Maurice), 90 pts ; Ducré André (St-Maurice), 88 ; Favre Pierre (Martigny), 88 ; Hauswirth Jean (Monthey), 87 ; Meylain François (St-Maurice), 86 ; Rey-Bellet Oscar (St-Maurice), 86 ; Gabioud René (Orsières), 86 ; Bourban Marius (Epinassey), 85 ; Fellay Rémy (Bagnes), 84 ; Farquet Joseph (Martigny), 84 ; Bardet William (Evonnaz), 84 ; Revaz Raymond (Vernayaz), 84 ; Torrent Michel (St-Maurice), 82 points.

50 m. : Gabioud René (Orsières), 179 points ; Udriot Ernest (Martigny), 176 ; Farquet Joseph (Martigny), 174 ; Uldry Louis (Vernayaz), 174 ; Bessard Henri (Martigny), 172 points.

## Clôture des cours à l'Ecole ménagère de Châteauneuf

C'est dans une ambiance toute de charme et de grâce que s'est déroulée, samedi dernier, la traditionnelle cérémonie de clôture de l'Ecole ménagère rurale de Châteauneuf.

Un décor printanier du plus bel effet ponctué par les rires et les chansons de radieuses jeunes filles, vêtues de seyants costumes, quoi de plus aimable ? La manifestation commença par la visite des locaux où étaient exposés les différents travaux exécutés par les élèves au cours du semestre qui prenait fin.

Remarquable activité que celle de ces jeunes filles qui se penchent avec une inlassable patience sur une machine à coudre, sur le métier de tissage et sur les différents ustensiles où naissent les mets délectables !

L'exposition qui fut ouverte au public pendant deux jours montra, une fois de plus, de quels précieux bagages est munie pour la vie entière une jeune fille qui a la chance de fréquenter une école ménagère conduite comme celle de Châteauneuf.

Un réfectoire abondamment fleuri accueillit ensuite autorités, parents, amis et bienfaiteurs de Châteauneuf.

Et parmi les autorités la grande joie de voir l'évêque vénéré du diocèse, Son Exc. Mgr Adam qui, à l'aube de son épiscopat, a tenu à féliciter et encourager tous ceux qui se vouent à la formation professionnelle et à l'éducation de notre belle jeunesse rurale.

L'aimable Sœur directrice présenta un rapport plein de cœur et de sagesse. Elle souligna que 67 élèves — chiffre record — avaient fréquenté les cours : 40 au premier et 27 au deuxième. Elle releva certaines heureuses innovations comme le cours de floriculture donné avec compétence par l'excellent chef jardinier M. Goy. Et, pour témoigner du bon cœur de ces braves jeunes filles, elle cita le petit fait divers que voici : « En un jour malchanceux une élève laissa tomber plusieurs carafes. La pauvre se mit à pleurer à chaudes larmes en pensant à la soustraction que subirait son porte-monnaie. — T'en fais pas, on t'aidera ! lui dit une aimable compagne. Si tôt dit, si tôt fait. On se cotisa et la casse fut bien vite réparée. Puissiez-vous, chères élèves, s'être écriée la Supérieure, garder toujours cet esprit de solidarité qui embellira votre vie et celle des autres ! »

Et puis ce fut la proclamation des résultats présidée par M. le directeur Luisier qui eut, tout d'abord, des paroles fort goûtées à l'adresse de Son Excellence Mgr Adam, de MM. les conseillers d'Etat Troillet et Lamperl, de la Rév. Sœur directrice et de ses collaborateurs.

M. le conseiller d'Etat Troillet, dans une remarquable allocution, salua avec beaucoup de cœur et d'appropos la présence de Mgr Adam et celle de son digne successeur, M. le conseiller d'Etat Lamperl.

Il retraça ensuite les péripéties de la création de l'Ecole ménagère et chanta les mérites de la première Rév. Sœur directrice qui resta, pendant dix-huit ans, l'âme rayonnante de la maison.

Et ce fut un moment très émouvant lorsqu'il vint à la péroraison : « Ayant renoncé aux responsabilités, je m'en vais le cœur léger, certain qu'à Châteauneuf, soit l'école des garçons, soit l'école ménagère sont en de bonnes mains, que leur avenir est assuré, et que le pays peut compter sur vous. Ce sera pour moi toujours un sentiment de joie et de réconfort de penser à Châteauneuf, à ses deux écoles, comme l'on pense à un enfant chéri, qui ne vous a donné que des satisfactions. »

Son Excellence Mgr Adam eut l'exquise gentillesse d'adresser quelques aimables paroles à tout cet auditoire si heureux de le voir et de l'entendre.

M. le conseiller d'Etat Lamperl remercia M. Troillet de l'œuvre magnifique qu'il avait accomplie à Châteauneuf et pour le pays tout entier.

Tous ces discours furent accompagnés de ravissantes productions musicales, de saynettes et de rondes, mises au point par de talentueuses sœurs.

Belle et radieuse journée que cette journée de clôture qui marque, pour beaucoup de ces jeunes filles, l'entrée dans la vie pratique. Elles s'en souviendront comme d'un beau souvenir qui efface ceux qui ne le sont pas...

### Un participant.

Voici le palmarès :

1. Guigoz Odette (Lourlier) : Prix de l'Ecole ménagère et prix de floriculture.

SKI

## Le Trophée du Muveran

Vingt-deux patrouilles, dont deux de chasseurs alpins français, ont pris part à cette importante compétition alpine, dont le parcours comprend 52 kilomètres-effort.

Un temps splendide a tenu compagnie aux concurrents pendant toute l'épreuve qui fut une réussite complète, grâce à l'excellente organisation de membres de l'Union des patrouilleurs alpins br. mont. et fort. 10.

### RESULTATS :

Seniors I : 1. Ski-Club Diablerets, 4 h. 22'01" ; 2. Ecole haute mont. Chamionix, 4 h. 54'32" ; 3. Ski-Club Plan Nèvé, 4 h. 57'6" ; 4. Cp. GF 19, Bulle, 5'2"14" ; 5. Ski-Club Daviaz I, 5 h. 11'25" ; 6. Ski-Club Moirges, 5 h. 34'35" ; 7. UPA I, Lausanne, 5 h. 51'30" ; 8. Ski-Club La Correntine, Bière, 6 h. 8'25" ; 9. Ski-Club Alpina, Bulle, 6 h. 20'57" ; 10. 27e Chasseurs Alpins, Annecy, 6 h. 24'34" ; 11. Fédération montagnarde genevoise, 7 h. 1'27" ; 12. UPA II, Lausanne, 8 h. 36'25".

Seniors II : 1. Cp. GF 10, St-Maurice, 4 h. 42'20" ; 2. Ski-Club Bagnes, 5 h. 25'42" ; 3. Ski-Club Léman I, 6 h. 31'31" ; 4. Ski-Club Bâle, 7 h. 48'12".

Parcours « Chamols » : 1. UPA Bex, 3 h. 34'56" ; 2. Banlieue lausannoise, 3 h. 51'26" ; 3. SFG Lucens, 4 h. 46'20" ; 4. Ski-Club Léman II, 5 h. 38'54".

### Tirage de la tombola

du Ski-Club Champex - Val Ferret, à Praz-de-Fort  
Liste des numéros gagnants : 87 ; 91 ; 126 ; 194 ; 214 ; 250 ; 373 ; 321 ; 402 ; 433.

Les lots sont à retirer chez M. Duay Julien, Hôtel Saleinaz, à Praz-de-Fort.

2. Donnel Cécile (Monthey) : Prix de la Banque cantonale et prix de floriculture.

2. Perruchoud Madeleine (Réchy) : prix de la Banque cantonale et prix de floriculture.

4. Pignat Albine (Vouvry) : Prix de la Maison Clavien frères.

5. Burgner Hélène (St-German) : Prix de la Fédération des Caisses Raifaisan.

5. Pitteloud Esther (Vex) : Prix de l'Ecole ménagère et prix de floriculture.

Aymon Marguerite (Chippis), Clerc Elisabeth (Monthey), Coudray M.-Paule (Ardon), Clerc Marcelle (Porte-du-Scex), Devanthey Bernadette (Monthey), Fuchs Françoise (Venthône) : prix de floriculture.

Girod Gisèle (Monthey), Jaissli Gertrude (Aarwangen/Berne), Kalbermatten Elvire (Eisten), Nicollier Marie (Le Châble) : prix de floriculture.

Oggier Suzanne (Uvrier), Pitteloud Henriette (Ageltes), Sigrist Gertrude (Wildeswil/Berne), Solioz Cécile (Niouc/Sierre), Trisconi Cécile (Vionnaz), Wyss Elisabeth (Fulenbach/Soleure).

N. B. — Les prix de floriculture (hortensias) ont été offerts par la Société cantonale de pomologie et horticulture aux six meilleures élèves en floriculture.

+

Monsieur Maurice GROSS, à Trétiën ;

Madame et Monsieur André GROSS-GROSS et leurs enfants Yvonne, Huguette et Pierre-André, à Trétiën ;

Monsieur et Madame Gaston GROSS-BOCHATAY et leurs enfants Gérard, Lucienne et Jean-Noël, à Trétiën ;

Monsieur et Madame Vincent GROSS-CLAIVAZ et leur fils Jean-Marc, à Trétiën ;

Monsieur et Madame Luc BOCHATAY-GROSS et leurs enfants, à Sion et Trétiën ;

Monsieur et Madame Marc BOCHATAY - GROSS et leurs enfants, à Trétiën ;

Madame et Monsieur Félicien WOEFFRAY-GROSS et leurs enfants, aux Houches (Haute-Savoie) ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Madame

## Alice GROSS-BOCHATAY

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce, marraine, filleule et cousine, que Dieu a rappelée à Lui le 20 avril dans sa soixantième année, munie des secours de notre sainte religion.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan le jeudi 23 avril 1953, à 9 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

+

Monsieur et Madame Eloi GAY-DUMORTIER, à Chesières ;

Madame veuve Jeanne BUNGER, ses enfants et petits-enfants, à Trient et Lambres (France) ;

Mademoiselle Ida Gay, à Sidney ;

Monsieur Marcel GAY et famille, en France ;

Madame et Monsieur Rodolphe WIRZ et leurs enfants, à Villars ;

Mademoiselle Marguerite GAY, en religion Sœur Stanislas, à Véroilliez ;

Madame veuve Bertha RIONNE et familles, à Chesières et Bex ;

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

## Marcelle GAY

leur très chère fille, nièce, petite fille et cousine, décédée subitement à l'âge de 17 ans, après une courte maladie, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Trient le vendredi 24 avril 1953, à 10 heures.

P. P. E.

+

La famille de Monsieur Maurice Rosset à Orsières et Sembrancher

remercie sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son grand deuil.

+

Dans le deuil qui l'a si cruellement frappée, la famille de

Madame Jeanne Thérèse-Fellay à Saxon

très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus, remercie de tout cœur les personnes et familles, tant pour leurs précieux messages et envois de fleurs que pour leur reconfortante présence aux obsèques et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

DIABLERETS  
L'APÉRITIF COMPLET

AGENCE AGRIA

A. FLEISCH, SAXON

Demandez prix et prospectus

Agent régional : Lucien TORRENT, garage, GRONE.

Téléphone : (027) 4 21 22

OUVRIÈRES

demandées par la fabrique d'emballages

MODERNA - Vernayaz

Téléphone : 6 58 44

# Cinéma Corso

Du JEUDI 23  
au DIMANCHE 26  
Soirée à 20 h. 30  
Dimanche : mat. à 14 h. 30  
Location : Tél. 6 16 22

## LA VALLÉE DE LA VENGEANCE

l'adaptation magistrale à l'écran du poignant roman de LUKE SHORT, le grand maître des romans d'aventures. En TECHNICOLOR, avec **BURT LANCASTER**

6 x 24.000



9 MAI

# Loterie Romande

SION, Place du Midi, Ch. post. Il c. 1800

## CINÉ MICHEL

Le programme de la semaine:

JEUDI : Sur scène :  
**LES PETITS CHANTEURS DE LA COTE D'AZUR**  
Chœurs et chansons mimées  
De retour de leur triomphale tournée en Amérique, cette célèbre troupe d'amateurs, sous la direction de l'abbé M. Lefebvre, se produira à FULLY par un heureux concours de circonstances. Profitez-en !

VENDREDI et SAMEDI  
**« LE BAGARREUR DU KENTUCKY »**  
avec John WAYNE.

DIMANCHE 14 h. 30 et 20 h. 30  
**« LA VIE DE SAINTE THERESE DE LISIEUX »**  
(Procès au Valican), avec France DESCAUT  
Supervision historique et spirituelle de l'Abbé COMBES

ATTENTION !  
Modification au programme annoncé :  
Dimanche prochain : **JEUX INTERDITS**, à la place des « Mines du Roi Salomon » qui ont dû, à cause de nombreuses prolongations dans les villes, être renvoyées à la semaine du 28 mai.

# Cinéma

MERCREDI 22 :  
Salle réservée à  
**RADIO - LAUSANNE**  
Dès JEUDI : **BOURVIL** dans  
**Le Trou Normand**

JEUDI 23 :  
**La Montagne rouge**  
Dès VENDREDI 24 : en technicolor  
**Le Voleur de Tanger**  
avec Tony CURTIS et Piper LAURIE

ETOILE Martigny

REX Saxon

### QUI...

s'intéresserait à la vente de métrage de fissus de qualité pour robes, manteaux, costumes, à des prix très bas. S'adresser à **ARC-EN-CIEL S. A., LAUSANNE**

A VENDRE à Lège-sur-Grène

### terrain

de 6.000 m<sup>2</sup>; se prêtait fort bien à la plantation d'abricotiers; accessible en jeep, pas éloigné de la nouvelle route.

Pour traiter, s'adresser à :  
**MICHELOUD César**,  
Agence immobilière, SION

### CAMIONNETTE

FIAT 501, 8 CV, conviendrait pour petit artisan ou campagnard; Pont et pneus neufs; en bon état de marche; Fr. 1.200.—  
Ecrire sous chiffres: P.T. 60488 L., à Publicitas, Lausanne.

### PAILLE

étrangère, blé, avoine et orge, livrable promptement par wagons, prix réduits.

Tél. (021) 26 06 43

A VENDRE CABRIOLET

### FIAT TOPOLINO 500 B

soupapes en tête, moteur en parfait état, housses et capote neuves. Prix avantageux.

S'adresser au Garage MASOTTI, Martigny-Bourg — Tél. 6 12 22.

### Droit comme un i

Vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Prix modérés depuis Fr. 15.50 suivant âge. Envois à choix.

R. MICHELL, art. sanitaires  
Mercurie 3, LAUSANNE

### Echallas

sapin, non imprégnés, sont livrables d'ici fin avril, par camion, à prix réduit.

BEAUVERD, Rond-Point 3, LAUSANNE

## Première Communion



### MARIE-THERÈSE Robe

Robe

en organdi uni, corsage et jupe garnis croquet et plis religieuse

100-105

110-115

120-125 cm.

32.50

34.50

37.50

### BERNADETTE Robe

Robe

en organdi façonné, corsage et jupe garnis, plis religieuse

42.50

45.—

45.—

GRAND CHOIX

en bas, gants, couronnes, diadèmes, voiles aumônières, brassards



MARTIGNY - SAXON

## MARIN RODUIT MEUBLES - RIDDES

Téléphone : 4 73 56

DIVAN avec coin et planchette au pied et matelas : Fr. 135.—

OTTOMANE complet avec coin et planchette au pied mobile, 1 protège-matelas, 1 matelas à ressorts garanti 10 ans : Fr. 235.—, 250.—, 275.—, 300.—

DIVANS-COUCH tous genres, entourages de divans.

Vous trouverez dans notre maison tout ce qu'il vous faut pour meubler votre appartement à des prix abordables. — Exposition. Visite sans engagement.

LA MAISON NE VEND QUE DES MEUBLES NEUFS



N'oubliez pas que chacune de nos annonces peut vous rendre service

# L'ACTUALITÉ VALAISANNE

## VALLESIA 1953

Sous la ferme et intelligente direction de M. André Donnet, bibliothécaire et archiviste cantonal, « Vallesia 1953 » a vu le jour une huitième fois, toujours aussi riche de substance et attrayant quant à la forme, malgré les sujets historiques ardues que certains auteurs ont traités.

Il y aurait tant à commenter que le cadre d'un article de journal ne pourrait suffire et l'on doit — c'est regrettable — se borner à une sèche énumération dont le but est finalement d'encourager nos concitoyens à se procurer cet intéressant ouvrage.

Comme de coutume, l'entrée en matière est un rapport des acquisitions faites dans le cours de l'année par la Bibliothèque cantonale, les Archives de l'Etat et les musées cantonaux. Des planches sur papier couché nous montrent certains des objets qui sont venus enrichir notre patrimoine historique et artistique.

M. Paul Aebischer, professeur à l'Université de Lausanne, étudie ensuite l'étymologie du chrononyme « Valais », issu de « Vallensis ». Et c'est déjà une belle démonstration de connaissances accumulées. Le même auteur dissèque ensuite le contenu d'un beau parchemin de 194 centimètres de longueur sur 13 de largeur, qui date de la seconde moitié du XIIIe siècle. Il s'agit d'un Vian-dier, c'est-à-dire d'un traité culinaire de l'époque que contenait l'admirable bibliothèque Supersaxo. Evidemment, on n'y trouve ni belles phrases, ni truculentes descriptions à la manière de Rabelais. Le clerc qui copia l'ouvrage et le chef de cuisine qui le conçut à l'époque énumèrent plutôt sèchement toutes les ressources d'une cuisine qui nous surprend. Mais laissons parler un peu notre imagination en lisant ces recettes, et d'emblée ce parchemin devient mille fois plus captivant de lecture que tous les actes et donations stipulés à la même époque. Nos ancêtres savaient vivre et bien manger, malgré leurs modestes ressources et l'on pense alors à ces vastes cheminées où rôtièrent les quartiers de cerfs, les oiseaux de tout poil, où l'on mangeait sans fourchette en dévorant à belles dents la chair dégoulinante de jus. Mais quittons les attraits de ces cuisines immenses et sombres pour rendre un juste hommage, que nous répéterons chaque année à M. Louis Blondel, l'éminent archéologue genevois. Trois études sont sorties de sa plume, accompagnées de croquis, de descriptions, qui ont trait la première à la Chapelle de Notre-Dame Sous-le-Bourg à Saint-Maurice d'Agaune, la seconde aux origines de Sion et son développement urbain au cours des siècles, raccourci, saisissant de la vie d'une très vieille cité, et la troisième

à Sierre, ses origines et ses châteaux disparus. Un mur, quelques vestiges permettent à M. Blondel de reconstruire des forteresses, des bourgs autrefois prospères et agressifs, aujourd'hui disparus sous la lierre ou les couches d'humus. Quelle patience, quel dévouement aussi à l'histoire de la part de M. Blondel, et quel attachement à notre Valais ! C'est une carte précise de toutes nos vieilles pierres que l'architecte mondial connu a dressée au cours de ses pérégrinations en Valais.

M. Gattlen examine, lui, la plus vieille carte géographique que l'on possède du Valais, et qui est en même temps l'une des plus anciennes qui soit sur les Alpes et leurs passages. Elle parut la première fois en 1545 et fut éditée par Sébastien Münster. Non seulement, elle nous donne les noms des localités les plus importantes, mais on y trouve encore trace des mines exploitées à l'époque. C'est une belle analyse que M. Gattlen nous présente et qui comble une lacune importante.

De M. Ghika, juriste subtil, nous avons la troisième partie de son étude vraiment complète sur les « Contestations du clergé et des patriotes du Valais au sujet du pouvoir temporel après l'épiscopat d'Hildebrand Jost » (1638-1798). Le monde en marche faisait alors sentir ses influences dans ce Valais à l'écart et cette évolution constante permet de suivre l'avènement lent de la démocratie.

M. Rufer nous présente les deux projets de constitution de 1798 pour la République du Valais — œuvres de Mangourit — qui furent abandonnées lorsque notre canton fut rattaché pour quelque temps seulement à la République helvétique. Etude de juriste toujours, pleine d'enseignement, ce travail de M. L. Carlen sur le droit des étrangers en Valais du XVe au XVIIIe siècle. Et finissons avec l'analyse que nous offre M. André Donnet des attributions du syndic de Monthey dans la seconde moitié du XVIIIe siècle qui intéressera les Montheyois tout particulièrement. Nos pères étaient précautionneux et l'ordre qui devait régner à l'époque nous montre bien que de ce côté nous n'avons pas grand-chose à leur envier. Tout en nous réjouissant cependant de vivre en ce vingtième siècle qui a tout de même ses avantages.

« Vallesia » est un témoin utile de l'histoire de notre canton et remercions ceux qui lui permettent de paraître, autant les généreux donateurs — car cette œuvre coûte cher — que les savants qui se penchent sur le passé avec un désintéressement digne d'admiration. Ch. BOISSARD.

## BAGNES

### Inauguration de l'école ménagère

Samedi dernier la commune de Bagnes avait la joie d'inaugurer sa nouvelle école ménagère construite par M. l'architecte Zimmermann, de Monthey. Dès leur arrivée, les invités pouvaient admirer la belle allure du bâtiment. Aussi s'empressèrent-ils après la bénédiction des locaux faite par le Curé de la Paroisse, de visiter cette école qui mérite de s'aligner après tant d'autres déjà construites, Martigny, Monthey, Savièse, Ayent...

Une disposition harmonieuse, des salles claires et spacieuses, une cuisine moderne et fort attrayante, tout était digne d'admiration et de louange.

Un banquet servi par les élèves mêmes de l'école, fort bien stylées, permettait à tous les invités de se retrouver dans l'atmosphère chaude du charmant réfectoire. Au dessert, les élèves de l'école sous la direction de leur maîtresse Mademoiselle Luy firent entendre de jolis chants et une élève adressa à M. le conseiller d'Etat Pitteloud un charmant compliment accompagné d'une belle gerbe d'œillets.

A la veille de quitter son Département, M. le conseiller d'Etat devait nous donner la joie d'écouter son magistral discours qui nous faisait mieux comprendre la nécessité de l'enseignement ménager et qui fut une louange au Conseil communal de Bagnes qui avait eu le courage et l'audace de voir grand et loin.

Et tout en savourant un succulent diplomate ce fut encore le tour de plusieurs invités à exprimer leur louange et leur admiration. Mme Aellig, experte fédérale insista pour que cette école tout en suivant les programmes fédéraux s'efforce de rester une école bien « bagnarde ». M. le président Baillifard eut un mot délicat de remerciement vis-à-vis de celui qui fut l'âme de cette construction : M. le Chanoine Ducrey, curé de la Paroisse. Ce dernier en termes choisis avait su trouver des mots aimables pour tous les invités, pour l'architecte, les entrepreneurs et les artisans.

M. Edmond Troillet, président du Tribunal de l'Entremont, dans un très beau style, apporta les félicitations des autorités judiciaires et M. Maxime Evéquoz clôtura la série des discours en magnifiant l'œuvre de son chef, M. le conseiller d'Etat Pitteloud.

Ce fut en tous points une excellente journée qui laissera un souvenir lumineux dans les cœurs et une belle promesse d'avenir. B.

## Le paiement

### des vendanges 1952

L'Union valaisanne des négociants en vins communiquent :

En assemblée générale tenue à Sion le jeudi 16 avril et faisant suite à trois séances de sa commission des prix des 20 mars, 2 avril et 14 avril l'Union des négociants en vins du Valais a fixé les prix définitifs pour les vendanges 1952.

Elle l'a fait non sans avoir pris de nombreux contacts avec les milieux de la production valaisanne et tout en tenant compte de la situation du marché et des prix de vente réalisables.

Une appréciable augmentation peut être enregistrée par rapport aux prix fixés pour les vendanges 1951 et, comme l'an dernier, une échelle a été établie pour le paiement au degré.

Les versements devant être effectués en sus de l'acompte payé en automne 1952 interviendront dès le 1er mai.

Ainsi, les encaveurs ont pris leurs responsabilités à l'égard de la production, malgré l'incertitude de l'avenir. Leurs fournisseurs apprécieront cette décision.

## Une commission fédérale visite nos vergers

La commission fédérale de la Régie des alcools, formée d'une vingtaine de députés aux Chambres, a siégé hier dans notre canton.

Accompagnés d'un huissier en couleurs, les commissaires sont arrivés à Martigny où ils ont été reçus par MM. Marcel Gard, Maurice Troillet et Marius Lampert, conseillers d'Etat, ainsi que plusieurs autres personnalités.

La commission, qui était accompagnée de M. le conseiller fédéral Weber, a visité, sous les auspices de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, le domaine de l'Etat de Grand Brûlé ainsi que des vergers, et cultures du district de Martigny. Un banquet eut lieu à l'Hôtel du Grand St-Bernard, à Martigny.

## FULLY

### Société des commerçants

Les commerçants de Fully ont tenu leur réunion annuelle. Ils ont réélu leur comité composé de MM. Robert Taramarcz, président ; Adrien Roudit, vice-président, et René Gay, secrétaire-caissier. MM. Francis Bender et Raphaël Bender ont été réélus également comme censeurs.

Dans un brillant exposé, M. Henri Gianadda, licencié en sciences économiques à Sion, les a entretenus des problèmes commerciaux actuels.

## NENDAZ

### Concert de la « Concordia »

La fanfare « Concordia » donnera son concert annuel dimanche 26 avril à Basse-Nendaz, à la sortie des offices, sous la direction de son dévoué directeur C. Stalder. Le programme du concert est le suivant :

1. Radfahrer, marche de F. Schori.
2. Mélodie populaire, valse, arrangem. d'Ed. Ruchet.
3. Le Chalet, andante, de l'abbé Bovel.
4. Arizona, marche, de A. Duroc.
5. Florial, ouverture, de M.-H. Foster.
6. De Opmars, marche, de C.I.N. Cori.
7. La Golondrina, sérénade, de Serradell.
8. Le Bon Village, marche, de Carlo Boller.

Nul doute que ces airs populaires prévus au programme et joués dans une atmosphère printanière réjouiront le cœur de chacun. Le Comité.

## SALVAN

### La construction du téléphérique est décidée

L'assemblée générale des personnes intéressées à la construction du télésiège de la Creusaz a décidé la constitution d'une société anonyme. Les statuts ont été adoptés et le conseil d'administration désigné. Puis l'assemblée décida de mettre à exécution les travaux. Le télésiège, qui reliera les Marécottes à la Creusaz, pourra transporter une centaine de passagers à l'heure.

## LEYTRON

### Festival de chant

Après Champéry et Salvan, la cité du vignoble aura le grand plaisir de recevoir dans ses murs la grande cohorte des chanteurs et chanteuses du Bas-Valais qui fêteront, le 3 mai, le IIIe Festival de la Fédération.

Huit cents chanteurs et chanteuses s'y donneront rendez-vous à l'hospitalier village de Leytron, dans un cadre idyllique, orné par le printemps qui vient.

Comme toujours, sa population fera preuve de sa cordialité coutumière et chacun emportera de cette journée un agréable souvenir. Le Festival du 3 mai n'aura rien à envier à ses devanciers.

En pleine nature, cette manifestation associera ce qui est bon et ce qui est beau pour la joie de tous et marquera d'une étape décisive dans le développement choriste du Valais romand. Leytron prépare bien les choses et les nombreux hôtes de ce jour ne seront point déçus. R.

## SAVIESE

### Un chalet détruit par le feu

Le chalet appartenant à M. Léon Luyet, de Savièse, situé aux mayens de Vuisse sur Chandolin a été anéanti par un incendie qui s'est déroulé en l'absence de tout témoin. Ce sont des passants qui ont aperçu l'immeuble incendié et qui ont apporté la nouvelle. Le propriétaire subit une lourde perte. La police de sûreté s'est rendue sur les lieux pour tenter de déterminer la cause de ce sinistre.

## HAUT-VALAIS

### A la recherche d'un disparu

Le jeune étudiant allemand Michael Schily, de Bochum, âgé de 25 ans, a disparu entre le 23 et le 26 août 1952 au Finsteraarhorn. Toutes les recherches entreprises à l'époque sont demeurées vaines. Aujourd'hui, la famille du disparu offre une prime de 1.000 francs à la personne qui retrouvera le corps ou qui permettra de le retrouver par ses enseignements.

Toute communication à ce sujet doit être faite au poste de police de Fiesch ou au Club alpin local.

### Avec nos horlogers

L'Association des horlogers du Valais, rattachés à l'Association suisse, a tenu ses assises annuelles à Saint-Maurice, dimanche 19 avril, sous la présidence de M. R. Moret, de Martigny.

Le rapport présidentiel fit ressortir particulièrement la lutte contre les maisons du dehors vendant les montres à tempérament, et les fournisseurs des grands magasins ; l'ouverture d'une classe d'horlogerie à l'Ecole complémentaire professionnelle de Lausanne fut saluée avec intérêt, car les apprentis-rhailleurs valaisans y seront admis et pourront y recevoir un enseignement correspondant aux exigences de cette délicate profession.

La suite de l'ordre du jour habituel fut liquidée assez prestement et les membres apprirent avec plaisir que le Valais, et Sion plus précisément, avait été choisi pour la première fois comme siège de l'assemblée générale des délégués de l'Association suisse des horlogers, les 14 et 15 juin 1953.

Un dîner excellemment servi à l'Hôtel de la Gare et la visite de l'Usine électrique de Lavey, sous la conduite avisée et complaisante de M. Dupont, sous-chef, continuèrent et clôturèrent une journée qui fit ressortir l'excellent esprit de solidarité animant les horlogers du Valais.

## Le premier concours cantonal de pêche

Le Comité central de la Fédération valaisanne des pêcheurs amateurs a eu une heureuse initiative en organisant un concours cantonal de pêche.

Un concours de pêche, direz-vous ! Quelle rigolade ! Vous avez cependant tort. Il s'agit ni de « pliant », ni de chapeau de paille, ni d'asticots...

Non, il s'agit de pêche à la truite, c'est autre chose et ça c'est un sport, un vrai. Voulez-vous vous en assurer ! Suivons nos concurrents dans le resplendissant matin du dimanche 19 avril.

Ils sont là une soixantaine, près du pont du Rhône, à Rarogne. Il n'y a plus de bureau, plus de patron, plus de sousis. Partout l'on sent une joie fébrile, une joie d'enfant, une joie complète.

Chacun s'affaire aux derniers préparatifs. Qui de vérifier une canne frémissante, d'ajuster un moulinet au bruit de crécelle, d'enrouler une soie nacrée, de choisir amoureusement le viron le plus attrayant ou la mouche la plus pimpante.

Chacun suppute déjà sa première prise : là, dans la fraîche caverne que ménage la rive, sous les racines d'un saule pleureur, dans le rengorgement de ce remous derrière une pierre.

9 heures ! C'est le départ donné par le président central, M. Louis Klay, de Brigue. L'air est déjà chaud, mais calme. Le Rhône coule majestueux entre deux haies de gaules... Le pêcheur au viron fouille la tête des épis, travaillant son cadre par à-coups. Le pêcheur à la mouche scrute le Rhône, à la recherche d'« o » dessinés à la surface de l'eau par des truites en mal de gobages.

Sur la berge, une loutre s'enfuit narquoise à l'approche des pas discrets du pêcheur botté. Entre deux touffes de cresson, une « arc-en-ciel » guette de ses yeux ardents les moucheron qui dansent dans le soleil. Le pêcheur l'a vue. Quelle est la bonne mouche ! Il cherche dans les loges de sa boîte. Ce n'est pas cette grosse mouche jaune aux ailes rouges, mais une minuscule mouche grise au ventre olive. Et la lutte commence. La lutte à mort entre cette truite qui se défendra avec fierté et noblesse et ce pêcheur qui connaît la fragilité capillaire de son bas de ligne et la mobilité d'éclair de sa future capture.

Un lancer. Un deuxième et la voilà prise. Le pêcheur récupère la soie grasse. La truite force comme un éclair vers une touffe de renoncules turgescentes. Ho ! Ho ! attention, c'est un joli morceau. La canne est courbée en cerceau. Deux mètres, un mètre, la voilà.

Le pêcheur tend l'épuisette de sa main libre. Hé ! voilà le ventre blanc barré de rouge d'une « arc-en-ciel » d'une livre. Elle ahane, la gueule fermée avec la mouche tout au coin. C'est fini. Le pêcheur, fort comme un dieu, l'œil encore luisant de sa victoire, la couche pieusement dans son panier d'osier.

Sur plusieurs kilomètres, de Rarogne à l'embouchure de la Viège, la lutte continue passionnée et passionnante. Près d'un rocher, M. le commandant Gollu, chef du Service cantonal de la pêche, le cœur encore battant, contemple piteusement son nylon. Ici, la lutte a mal fini. Pour le pêcheur en tout cas ! D'un coup de rein négligent, la truite a tout cassé, emportant une petite cuiller aux reflets argentés.

Plus loin, un autre pêcheur (n'abusons pas de son nom puisqu'il figure déjà au bas de ces lignes...) se débat avec une prise qui, au juger, doit lui assurer le titre de champion cantonal ! Il pâlit, il transpire. Il tire, il tire. Mais ce n'est qu'un cerceau de malheur qui vient à la surface. Pendant des heures il espère contre tout espoir. Il a envie de frapper l'eau de sa canne. Il pense à des engins de pêche qui prendraient les truites les unes après les autres. Si les truites mordaient ce matin... si les truites mordaient ce matin... si les...

Mais il est 13 heures. La fin du concours. Rassemblement. Pesage des poissons, puis apéritif et dîner en plein air, servi par un cuisinier en tenue de circonstance.

Le rizotto est succulent, le fendant réconfortant... mais plus d'un pêcheur attend la proclamation des résultats avec impatience. La voici enfin, annonçant M. René Rouiller de Martigny-Bourg comme premier champion valaisan avec près de 4 kg. de truites, et l'équipe de Viège première devant celle de Martigny.

Il fait bon dans le printemps naissant, près de ce Rhône poissonneux. Il fait bon entre amis pêcheurs, chanceux ou « bredouilles » qui romancent bien gentiment les exploits de la matinée.

Ce n'est pas du sport cela ! Du vrai ! Alors qu'attendez-vous pour en faire autant ! Pour battre les bords d'une rivière, rencontrant à chaque instant prétexte à admirer et à rêver !

Jean-Charles PACCOLAT.

P.-S. — MM. Klay, Oreiller et Porchet, du Comité central de Brigue, ont impeccablement organisé ce premier concours cantonal. Ils méritent les félicitations et la reconnaissance des pêcheurs valaisans.